



ZONE DE DISTRIBUTION : VAUDESSON

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides supérieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Sa consommation est interdite à l'ensemble de la population. Pour le paramètre Fluor, absence de données en 2022-2023, cependant la concentration en 2021 était conforme (0,13mg/l).	D	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : -	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : 01063X0030 - SOURCE (HS) ALMANY, 01063X0034 - SOURCE (B) LES ÉTERNES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VAUDESSON), soit 237 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VAUDESSON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VAUDESSON » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	B	Anomalies régulières
----------------------	----------	----------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **6 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023**

NITRATES	A	Bonne qualité
-----------------	----------	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L

Nombre de prélèvements : **56**
Valeur moyenne : **25,7 mg/L**
Valeur maxi : **46,8 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	D	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
---	----------	---

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **52**
Conformité : **0 %**
Nombre de substances recherchées : **4**
Valeur maxi : **23,3 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **4 substance(s) non-conformes**

FLUOR	-	Pas de données disponibles
--------------	---	----------------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PERCHLORATES	Bonne qualité
---------------------	---------------

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **2,1 microgramme/L**
Valeur maxi : **2,1 microgramme/L**

DURETÉ	Eau très dure
---------------	---------------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **32,8 °f**
Valeur maxi : **32,8 °f**

Quelques conseils



CHLORE
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



ADOUCEUR
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



RÉSEAU PRIVÉ
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 31/07/2024
UDI 002000389

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.